



Perquisition chez particulier

Par **fatima6857**, le **26/06/2013** à **01:04**

[fluo]bonjour[/fluo]

Ce matin la police est venue perquisitionner chez mon fiancé sachant qu'il n'était pas présent .Avant de "défoncer" la porte il l'ont appeler pour se présenter a son domicile sinon ils aller entrer de force. comme mon fiancé travail a 80km de chez lui il n'a pas pu venir. a son retour il as pu constater qu'il manquer sa télé et presque tous ses biens. ma question est est ce que la police a le droit d'entrer comme sa ET de prendre ses biens ? sachant qu'il n'a rien fait. ou bien on se référant a son passé ?

[fluo]merci[/fluo]

Par **chris_idv**, le **02/08/2013** à **07:25**

Bonjour,

Une perquisition suivie d'une saisie sont des procédures très formalisées par la loi. Les forces de l'ordre étant des professionnels il serait surprenant que la procédure n'ait pas été respectée.

Cordialement,